



Marie-Anne CHAPDELAINÉ

Députée d'Ille-et-Vilaine

N° 75

Infos Thématiques

INFOS DIVERSES

EGALITE CITOYENNETE – COMITE INTERMINISTERIEL

Etre une Nation, c'est n'oublier personne. 10 ans après les troubles qu'a connu notre pays, le gouvernement porte la double exigence d'un discours de vérité et d'une action déterminée en matière de politique de la ville. Rien n'est simple, tout prend du temps, et c'est pour cela qu'il faut prendre le sujet à bras-le-corps, dans la durée. Pour casser les logiques de ségrégation, une liste de 36 communes récalcitrantes à la tenue de leurs obligations en matière de construction de logements sociaux a été publiée, les préfets pourront s'y substituer à la mairie pour faire bouger les choses, et une prochaine loi leur donnera même la possibilité de désigner des candidats à l'attribution de logements sociaux. La carte scolaire sera revue en élargissant les secteurs de recrutement, et une action culturelle de qualité sera soutenue dans les quartiers. Pour lutter contre les discriminations : les recours aux « caméras piétons » (portées par les policiers et les gendarmes en intervention) sera généralisé, une campagne de testing sera conduite dans le monde du travail, un programme de renouvellement des origines sociales des élèves des 75 écoles administratives sera mis en œuvre, des parcours d'excellence sont mis en place dans les collèges REP+ pour accompagner la poursuite d'études des élèves ... Pour prévenir les phénomènes de radicalisation, une action globale de prévention sera déployée en impliquant l'ensemble des institutions.

« Il y a dix ans, notre pays a été secoué par plusieurs semaines de troubles qui n'ont laissé personne indemne. La douleur, les images, les cicatrices sont encore là [...] Laisser faire, c'est prendre le risque d'une explosion permanente de notre société » (PM, 26/10/15).

Le gouvernement a pris le sujet à bras-le-corps. « Etre une Nation, c'est n'oublier personne » (PM, 26/10/15).

Sur les 60 mesures annoncées lors du premier Comité interministériel à l'égalité et la citoyenneté le 6 mars dernier, 19 ont atteint l'objectif assigné et 32 sont en cours de déploiement. La dynamique est bien engagée : les actions en faveur de la laïcité, de la citoyenneté, de l'apprentissage du français dans l'Éducation nationale ont été lancées, les dispositifs « droit à la 2^e chance » ont été déployés, l'Agence de développement économique France entrepreneur et la Grande école du numérique ont été créées. 50 M€ de crédits supplémentaires ont, par ailleurs, été alloués en faveur des associations dans les quartiers.

Si rien n'est simple et s'il faut du temps, le gouvernement a décidé d'aller plus loin. Le Premier ministre, accompagné de 17 ministres, est venu aux Mureaux annoncer de nouvelles mesures pour « amplifier » le combat contre « l'apartheid social, territorial et ethnique », après un premier le 6 mars dernier (PM, 26/10/15).

Objectif n°1 : casser les logiques de ségrégation :

- **Il faut agir sur la politique du logement :**
 - **Pour la construction de logements sociaux :** une liste de 36 communes récalcitrantes à leurs obligations en la matière a pour la première fois été rendue publique. Ces 36 communes seront particulièrement ciblées pour appliquer les mesures annoncées en mars, notamment la délivrance de permis de construire par le préfet à la place du maire ou l'achat de logements anciens par préemption pour en faire des logements sociaux.
 - La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la plus représentée, avec 17 communes, devant l'Île de France (8), le Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes (5 chacune) et l'Aquitaine (1) ;
 - Une deuxième liste doit suivre au 1er semestre 2016. Une deuxième liste, plus longue sera éditée au 1^{er} semestre 2016.
 - **Pour l'attribution de logements sociaux :** les préfets pourront à l'avenir se substituer aux maires récalcitrants pour désigner des candidats pour des attributions de logements sociaux. Une façon aussi de combattre d'éventuels cas de « copinage » discriminatoires :
 - **Un projet de loi présenté courant 2016** intégrera cette nouvelle mesure, qui nécessite une modification législative. Ce projet de loi permettra également d'« imposer, au niveau des intercommunalités, une part incompressible d'attributions de logements hors quartier politique de la ville aux demandeurs de logements très sociaux ». Il permettra « l'accès à des logements dans des territoires où les loyers sont trop chers à des foyers modestes et favoriser l'arrivée de ménages plus aisés dans les quartiers politiques de la ville » (PM, 26/10/15).
- **Il faut agir sur la politique éducative :** la mixité sociale et scolaire sera favorisée, en partenariat avec les acteurs locaux, notamment par la création de secteurs multi-collèges. Najat Vallaud-Belkacem « a engagé ce chantier, et 10 départements expérimenteront cette démarche à la rentrée 2016 » (PM, 26/10/15)
 - « Soyons clairs : il ne s'agit pas de faire de la diversité un objet exotique, ni de promouvoir la discrimination positive. Il s'agit de donner sa chance à chacun. Vraiment à chacun. Ce n'est pas le cas, lorsque, comme aujourd'hui, les enfants d'ouvriers sont 5% en cursus de doctorat, 6% seulement dans les classes préparatoires aux grandes écoles et moins de 3% dans les écoles normales supérieures et autres grandes écoles ». (PM, 26/10/15). Des partenariats seront donc constitués à partir de la rentrée 2016 entre les 350 collèges REP+ et les établissements d'enseignement supérieur afin de mettre en place pour les collégiens volontaires des parcours d'excellence permettant d'accompagner leur poursuite d'études.
- **Il faut agir sur la politique culturelle,** pour « une action de qualité dans les quartiers ». « Cela passe notamment par des politiques d'encouragement à la pratique des arts » (PM, 26/10/15) :
 - **Une aide nouvelle** en faveur des familles les plus modestes sera expérimentée pour les aider à emprunter ou à acquérir un **instrument de musique** pour leurs enfants ;
 - **La culture urbaine sera mieux reconnue :** la création d'un événement pérenne autour des cultures urbaines pour le hip-hop, soutien public au street-art.
 - Soutien de l'état aux conservatoires conditionné à la modulation des tarifs, aux pratiques collectives et au prêt d'instrument

Objectif n°2 : lutter contre les discriminations :

- **Le recours aux « caméras piétons » fixées sur le torse des policiers et qui filment leurs interventions, sera généralisé,** afin « de lever les incompréhensions qui existent encore trop souvent entre nos forces de l'ordre et

- une partie de notre jeunesse » (PM, 26/10/15) ;
- **Une campagne nationale de « testing » va être lancée « fin 2015 » dans le monde du travail.** Un échantillon d'entreprises de plus de 1 000 salariés sera testé sur un nombre significatif d'offres d'emploi qu'elles publient, en veillant à ce qu'elles relèvent de métiers et de secteurs variés. Cette campagne se terminera par une synthèse publique mi-2016 et un dialogue avec les entreprises mises en défaut.
 - **Un programme de renouvellement des origines sociales des élèves des 75 écoles administratives sera mis en œuvre** progressivement à partir de la rentrée 2016. Des parcours d'excellence vers l'enseignement supérieur seront également mis en place pour les collégiens de REP+ et les lycéens professionnels :
 - **« Soyons clairs : il ne s'agit pas de faire de la diversité un objet exotique, ni de promouvoir la discrimination positive. Il s'agit de donner sa chance à chacun.** Vraiment à chacun. Ce n'est pas le cas, lorsque, comme aujourd'hui, les enfants d'ouvriers sont 5% en cursus de doctorat, 6% seulement dans les classes préparatoires aux grandes écoles et moins de 3% dans les écoles normales supérieures et autres grandes écoles » (PM, 26/10/15).
 - **10 délégués du gouvernement vont être nommés dans 10 villes pilotes pour mener des *task force*** dans des quartiers difficiles, dont Trappes (Yvelines) et Avignon (Vaucluse) et Mulhouse (Haut-Rhin). Il mobilisera des moyens d'intervention dédiés. À chaque étape du processus, les habitants du quartier seront associés.

Objectif n°3 : prévenir les phénomènes de repli et de radicalisation, une action globale de prévention sera déployée impliquant l'ensemble des institutions investies dans le champ des politiques sociales avec notamment :

- **Une amélioration de la formation des travailleurs sociaux** aux dérives radicales ;
- **La mobilisation des CAF** pour aider les familles dans la lutte contre la radicalisation ;
- **Un meilleur soutien aux associations** sur le terrain ;
- **L'association, par le biais des contrats de ville, des délégués des préfets** à la prévention de la radicalisation.

Enfin le Premier ministre a installé ce lundi le nouveau Conseil national des villes (CNV). Il lui reviendra notamment de « faire le suivi » des mesures engagées, « en donnant [son] avis, en faisant des propositions » : « les politiques publiques ont besoin d'être éclairées par différents points de vue et travaux de recherche, par différentes analyses, et expertises » (PM, 26/10/15).

CONSOMMATION VIANDES – RISQUES

L'étude de l'OMS, classant la consommation de viande rouge et de produits carnés transformés comme (probablement) cancérigène pour l'homme ne doit pas susciter la panique. On sait depuis près d'une décennie qu'au-delà d'un certain niveau de consommation de ces produits, on peut favoriser le cancer. Les autorités sanitaires ont déjà recommandé de restreindre la consommation de viandes rouges ou de charcuterie. Elles sont déjà largement suivies d'effet. Mais la viande rouge, consommée dans le cadre d'une alimentation diversifiée, est aussi un élément de bonne nutrition : c'est ce que rappelle cette même étude de l'OMS. Ce qu'il faut, c'est éviter tous les excès. La viande rouge a toute sa place dans le cadre d'une alimentation diversifiée.

L'OMS a publié une étude classant la consommation de viande rouge comme probablement cancérigène pour l'homme et celle des produits carnés transformés comme cancérigène pour l'homme.

« Un rapport comme celui-là », ne doit pas mettre « encore plus la panique chez les gens » (S. Le Foll, 26/10/15)

« Au-delà d'un certain niveau de consommation, on peut avoir un cancer. On le savait déjà ». Des études de l'Anses ont déjà montrées depuis près d'une décennie un lien au plan épidémiologique entre certains cancers et la consommation de viande rouge ou de charcuterie :

- **Ceci a déjà conduit à recommander d'en restreindre la consommation :** pas plus de 500g par semaine pour la viande rouge et pas plus de 25g par jour pour la charcuterie.
- **Les études de consommation moyennes de la population française montrent que ces recommandations sont déjà largement respectées** pour la viande rouge et sont proches pour les charcuteries.
- **Il sera possible éventuellement de compléter ces recommandations par l'examen des données de l'OMS.**

« La consommation de viande rouge est aussi un élément de bonne nutrition », et c'est aussi ce que dit l'étude de l'OMS.

Ce qu'il faut c'est « éviter tous les excès », et « trouver l'équilibre nutritionnel ». « On peut et on doit consommer de la viande, mais on doit le faire de manière raisonnable ». « Il faut diversifier son alimentation, et dans cette diversification, la viande rouge a toute sa place » (S. Le Foll, 26/10/15).

CAMBODGE

Le Président de la République a reçu M. Hun Sen, Premier Ministre du Royaume du Cambodge, pour un entretien. Il a rappelé les liens historiques et humains qui unissent la France et le Cambodge. Il a souligné l'importance que le dialogue politique se poursuive dans un cadre apaisé entre les différentes formations politiques après l'accord intervenu en juillet 2014 et que les réformes continuent d'être mises en œuvre. Le chef de l'Etat a marqué la volonté de la France d'accompagner le Cambodge sur la voie du développement et de la démocratie, dans le respect des droits de l'homme. Il a souhaité que notre coopération soit amplifiée, en particulier dans le domaine économique. Plusieurs accords vont être signés entre le Cambodge et l'Agence française de développement. La France est le second bailleur bilatéral au Cambodge. **Le Président de la République s'est réjoui de l'apport de la communauté cambodgienne à notre économie et a insisté sur le lien constitué par la francophonie.** Il a remercié le Cambodge pour sa contribution aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, en particulier au Mali, en Centrafrique et au Liban. **Il a enfin rappelé la nécessité vitale d'obtenir un accord à Paris sur le climat, le Cambodge étant l'un des pays du monde les plus affectés par les dérèglements climatiques.**

COP21

A l'occasion du Conseil des ministres de l'Environnement de l'Union européenne à Luxembourg, Ségolène Royal a présenté à ses homologues l'état d'avancement de la préparation de la COP21 à Paris. Un mois avant la Conférence, les travaux avancent, la dynamique est bonne. La publication des engagements de plus de 150 pays démontre un mouvement de fond en faveur d'un accord à Paris. **Ségolène Royal a indiqué que deux étapes majeures allaient jaloner les semaines qui nous séparent de la COP : la pré COP, au niveau ministériel :** organisée à Paris du 8 au 10 novembre, ouverte à toutes les Parties, elle permettra d'identifier les principaux points nécessitant une discussion politique pour parvenir à un accord ; plus de 60 ministres de tous les groupes de négociation ont confirmé leur présence ; il ne s'agira pas de négocier un texte mais d'explorer les voies de compromis ; **l'ouverture de la COP, le 30 novembre, par les chefs d'Etat et de Gouvernement.** Ils auront l'occasion de donner une impulsion forte, dès le départ, et un mandat ambitieux aux négociateurs, pour parvenir à un accord. **Elle a souligné que trois objectifs devaient retenir l'attention et mobiliser l'énergie des États membres de l'Union européenne : l'inclusion dans l'accord d'un mécanisme de révision quinquennal, pour nous permettre d'atteindre progressivement la barre des 2 degrés ; la valorisation de la finance climat : 62 milliards de dollars ont déjà été mobilisés, validés par l'OCDE à Lima. La barre des 100**

milliards de dollars par an d'ici à 2020, n'a jamais paru aussi atteignable. La France prendra toute sa part à ces efforts, en mobilisant dès à présent 3 milliards d'euros par an, puis, à partir de 2020, 5 milliards d'euros par an. Tous les acteurs, les États mais aussi les banques multilatérales de développement et le secteur privé, doivent s'investir sur cette question. Le Conseil ECOFIN (des ministres des finances de l'Union) examinera des conclusions ambitieuses sur la finance climat le 10 novembre ; **la réussite de l'agenda des solutions, « Lima-Paris Action Agenda »**, du 1er au 8 décembre, qui constitue un moyen visible d'afficher et d'agrèger les engagements de tous les acteurs qui luttent concrètement contre le changement climatique. Une large place lui sera réservée lors de la COP, avec l'« Action Day » du 5 décembre. Ce sera un moment clé de la mobilisation de la société civile. Enfin, Ségolène Royal a souligné que l'Union européenne devait renforcer la valorisation de ses politiques. L'Union avait été exemplaire avec sa contribution à l'accord, ce qui a accéléré le processus de présentation des autres contributions nationales. L'Union européenne doit garder son rôle d'entraînement pour réaliser ces objectifs.

MARSEILLE

Cette nuit à Marseille, Cité des Lauriers dans le 13ème arrondissement, trois personnes dont deux mineurs de 15 ans ont été tuées par balles dans le hall d'un immeuble. Il appartiendra à l'enquête judiciaire en cours d'établir les faits avec précision, l'hypothèse de meurtres liés au trafic de stupéfiants étant à ce stade privilégiée. Le Préfet de Police des Bouches-du-Rhône et le Procureur de la République de Marseille se sont rendus sur place. **Tous les moyens sont engagés pour identifier et interpeller les auteurs de la fusillade.** De tels actes de violence sont inacceptables. **M. Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur, rappelle que le Gouvernement mène une lutte sans relâche contre le crime organisé, à Marseille comme sur le reste du territoire.** Depuis le début de l'année à Marseille, notamment dans le cadre de la coopération renforcée entre tous les services souhaitée par le Ministre, 10 réseaux majeurs de trafiquants ont déjà été démantelés, 132 individus ont été écroués, 1,5 tonne de cannabis et 39 kg de cocaïne ont été saisis. La délinquance à Marseille connaît depuis le début de l'année par rapport à la même période de 2014 un recul global, avec une baisse des vols violences de 24 % et de 14 % pour les vols par effraction. Au total, les atteintes aux biens baissent de 6,5 %. Le nombre de règlements de compte est stable avec 11 décès depuis le début de l'année contre 10 l'année dernière. **Depuis 2012 les effectifs policiers ont augmenté à Marseille avec près de 200 renforts pour la sécurité publique et la mise à disposition du préfet de police des Bouches-du-Rhône de 3 unités de forces mobiles pour la mise en oeuvre de l'approche globale dans les ZSP marseillaises.** Le Ministre de l'Intérieur souligne que cette action contre la criminalité va se poursuivre avec une détermination absolue.

CLIMAT : DESERTIFICATION

La France salue les résultats de la douzième conférence des parties de la convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification, qui s'est tenue du 12 au 24 octobre à Ankara. Cette réunion a confirmé l'importance de cet instrument pour atteindre les objectifs du développement durable adoptés à New York en septembre. Les États y ont souligné le rôle essentiel des terres et des sols pour répondre au triple défi de la sécurité alimentaire, de l'adaptation au dérèglement climatique et de l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Ils ont appelé à déployer des mécanismes d'alerte précoce à la sécheresse afin de protéger les populations les plus vulnérables. **A l'occasion de la conférence de Paris pour le climat, la France lancera deux initiatives pour appuyer ces efforts : "4 pour 1000: des sols pour la sécurité alimentaire et le climat", dont l'objectif est de développer la recherche agronomique afin d'améliorer les stocks de matière organique des sols ; et "CREWS", qui vise à équiper tous les pays pauvres et vulnérables de systèmes de prévention des catastrophes naturelles d'ici 2020.**

UNION EUROPEENNE : DEVELOPPEMENT

Mme Annick Girardin, secrétaire d'Etat chargée du développement et de la Francophonie, participe aujourd'hui à Luxembourg au conseil affaires étrangères (développement). Réunissant l'ensemble des ministres européens chargés du développement, cette réunion porte principalement sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable adoptés à New York en septembre. Les questions relatives aux migrations, ainsi que la préparation du sommet humanitaire mondial programmé en 2016, seront également à l'ordre du jour. A l'occasion de son déplacement à Luxembourg, Mme Annick Girardin s'entretiendra avec Mme Lilianne Ploumen, ministre du commerce extérieur et de la coopération pour le développement des Pays-Bas, qui assureront la présidence du conseil de l'Union européenne au premier semestre 2016.

GOVERNEMENT OUVERT

Clotilde VALTER se rend à Mexico du 26 au 29 octobre 2015, où elle représente le Gouvernement français lors du Sommet mondial annuel du « Partenariat pour le Gouvernement Ouvert », une organisation de 66 pays qui agit pour une action publique plus transparente et moderne.

La secrétaire d'Etat chargée de la réforme de l'Etat et de la simplification auprès du Premier ministre, Clotilde VALTER, se rend aujourd'hui au Mexique, qui préside le « Partenariat pour le Gouvernement Ouvert » (PGO), pour un sommet rassemblant plus de 2000 représentants de gouvernements et d'organisations de la société civile.

Elle sera reçue par le président Enrique PEÑA NIETO et portera les actions de la France en matière de gouvernement ouvert, ce mouvement qui permet une forte implication des citoyens dans la décision et l'action publiques.

En France, la démarche est notamment illustrée par les 26 engagements du « Plan national pour une action publique transparente et collaborative », signé par le président de la République en juillet 2015. Ces mesures engagent l'administration à rendre des comptes, à consulter, concerter et coproduire l'action publique, à partager les ressources numériques utiles à l'innovation économique et sociale et à poursuivre son ouverture à la société civile. Elles trouvent leur traduction concrète dans l'ouverture des données de la commande publique, l'évaluation citoyenne des politiques publiques ou la construction d'une réponse collective aux défis du changement climatique.

Lancé le 20 septembre 2011, le Partenariat pour le Gouvernement Ouvert vise notamment à promouvoir la transparence de l'action publique, la participation citoyenne à l'élaboration des politiques publiques, en particulier grâce au numérique (les « civic tech », ou technologies civiques).

CULTURE

Dans la continuité des pactes culturels lancés en décembre 2014 par Fleur Pellerin pour réaffirmer l'engagement partagé de l'Etat et des villes dans la politique culturelle (dont 60 auront été signés avant la fin novembre), les pactes culturels régionaux permettront à l'Etat et aux Régions de renforcer leurs politiques communes pour favoriser l'accès de tous à la culture, rééquilibrer l'offre culturelle sur le territoire régional, et soutenir les filières et les acteurs culturels dans leur développement. Le pacte culturel régional confirme également la gouvernance territoriale pour la culture mise en place en Pays de la Loire (Conférence régionale et Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel [CCTDC]), qui implique toutes les collectivités territoriales et les acteurs culturels. **Les grands axes de ce pacte sont** : l'éducation artistique et

culturelle et la démocratisation culturelle notamment à destination des jeunes et publics éloignés de la culture ; le soutien à l'emploi, l'insertion et la formation dans le champ de la culture; le soutien à la création et à la diffusion ; le soutien aux structures et aux filières de la création et des industries culturelles ; le soutien au patrimoine protégé ; la gouvernance territoriale.

ETATS-UNIS

La sixième édition du forum de l'innovation France-Atlanta se déroulera à Atlanta du 27 octobre au 9 novembre 2015. De nombreux événements pluridisciplinaires valorisant l'innovation française seront proposés au public américain, en présence notamment de représentants de l'école nationale des arts et métiers ParisTech et du commissariat à l'énergie atomique et aux énergies nouvelles (CEA-Liten). Attirant environ 4000 personnes, cet événement organisé grâce à la mobilisation du consulat général de France à Atlanta mettra cette année à l'honneur l'expertise française en matière de lutte contre le dérèglement climatique. Pour plus d'informations : www.france-atlanta.org

Source : Porte-parolat du Gouvernement – 26/10/2015